

Service instructeur
Action Internationale
et Transfrontalière

N° 12e/22-06

Service consulté
DJU

DIF



**Coopération avec le Powiat de Wroclaw
Accueil d'une délégation polonaise du 30 novembre au 4 décembre 2006**

Résumé : *Dans le cadre du partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw, il vous est proposé d'approuver l'accueil d'une délégation polonaise du 30 novembre au 4 décembre 2006 pour l'animation d'un stand de produits polonais lors du Marché de Noël d'Ensisheim.*

Dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre le Département et le Powiat de Wroclaw (Pologne) et du programme de travail 2004-2007, les élus du Comité Mixte ont proposé l'organisation d'un stand de produits de Noël polonais lors d'un Marché de Noël haut-rhinois. Il s'agit à travers cette manifestation de faire connaître un aspect de la culture polonaise et ainsi de rapprocher les habitants de nos deux pays.

Cette opération aurait lieu lors du week-end du 2 et 3 décembre 2006 au Marché de Noël d'Ensisheim. Des décorations de Noël fabriquées par des artistes polonais et par des élèves de différents établissements scolaires de Basse-Silésie, dont le Lycée de Krzywowice (situé dans le Powiat), seront vendues à cette occasion, de même que certaines denrées traditionnelles de Noël. L'argent récolté servira à financer l'achat des produits vendus, le transport de la délégation et le déplacement des élèves du Lycée de Krzywowice dans le Haut-Rhin en mars 2006 dans le cadre de la coopération entre le Lycée polonais et le Lycée de Wintzenheim.

La délégation se composerait :

- d'un élu du Powiat et de la fonctionnaire chargée du partenariat avec le Département,
- de la Directrice adjointe du Lycée de Krzywowice, d'un professeur et de deux élèves,
- du chauffeur de la délégation

Conformément à l'accord de coopération mentionné ci-dessus, les frais de voyage de la délégation seront à la charge du Powiat de Wroclaw. Le Département prendra quant à lui en charge :

- les frais d'hébergement de la délégation polonaise (7 personnes au total),
- les frais de repas de l'ensemble des personnes participant à cette mission (polonais, élus et agents du Département).

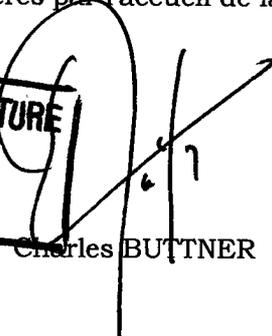
Ces frais, évalués à 4 400 €, seront prélevés sur le chapitre 011 nature 6185 enveloppe 79085 du budget départemental 2006.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2006 par le Ministère des Affaires Étrangères pour soutenir la coopération décentralisée européenne, une subvention de 4650 € a été sollicitée par le Département pour l'ensemble des actions de coopération menées avec le Powiat de Wroclaw en 2006.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et approuver :

- l'opportunité de cette mission,
- la prise en charge par le Département des frais générés par l'accueil de la délégation polonaise.

REÇU A LA PRÉFECTURE
2^e NOV. 2006


Charles BUTTNER